



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

relative à la Déclaration de Projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Le Louroux

Par arrêté municipal n° 2018-001 du 6 juin 2018, Monsieur le Maire du Louroux a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur la Déclaration de Projet relative à l'exploitation d'une installation de concassage-criblage de déchets inertes située au Lieu-dit « La Turmelière » parcelle cadastrée D 843 et emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

A cet effet, Madame la Présidente du Tribunal Administratif d'Orléans a désigné M. Yvon CHARRIER en qualité de Commissaire-enquêteur.

Le dossier de déclaration de projet et de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme ainsi que le registre d'enquête seront tenus à disposition du public en Mairie du Louroux (14 rue Nationale) **du mardi 26 juin 2018 à 9h au lundi 30 juillet 2018 à 17h, heure de clôture de l'enquête.**

Les personnes intéressées pourront en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture suivants :

- Pour la semaine 26 et 27 (du mardi 26 juin au samedi 7 juillet 2018) :
lundi : 9h-12h30, mardi : 9h-12h30 et 13h30-17h, mercredi et samedi : 9h-12h30, jeudi et vendredi : 9h-12h30 et 13h30-17h00,
- Pour la semaine 28 (du lundi 9 juillet au samedi 14 juillet 2018) :
mardi 10 juillet de 9h à 12h
mercredi 11 juillet de 9h à 12h
- Pour la semaine 29 (du lundi 16 juillet au samedi 21 juillet 2018) :
jeudi 19 juillet de 14h à 17h
samedi 21 juillet de 10h à 12h
- Pour la semaine 30 (du lundi 23 juillet au samedi 28 juillet 2018) :
mardi 24 juillet de 9h à 11h
mercredi 25 juillet de 9h à 11h
samedi 28 juillet de 10h à 12h

Ces observations pourront également être adressées :

- Par écrit à la Mairie de Le Louroux, 14 rue Nationale – 37240 LE LOUROUX, à l'attention du commissaire-enquêteur,
- Par mail à la Mairie de Le Louroux à l'adresse suivante mairie@lelouroux.com.

En outre, le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Le Louroux :

- le mardi 26 juin de 9h à 12h,
- le mardi 17 juillet de 14h à 17h,
- le lundi 30 juillet de 13h30 à 17h.

Toute personne pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur à la Préfecture d'Indre et Loire, à la Mairie de Le Louroux où ils seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la remise du rapport du commissaire-enquêteur ainsi que sur le site internet de la mairie : www.lelouroux.com ou www.lelouroux.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le Conseil municipal sera appelé à donner son avis sur les observations ou réclamations éventuelles qui auront été formulées et sur l'opportunité de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme au profit de l'exploitation d'une installation de concassage-criblage cadastrée D 843 au lieu-dit « La Turmelière ».

A Le Louroux, le 6 juin 2018
Le Maire,
Eric DENIAU